



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2208

Texte de la question

INNOVATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Lucien Degauchy. Ma question s'adresse à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

Monsieur le ministre, l'innovation dans l'industrie représente, en France, moins de 7 % de sa valeur ajoutée alors qu'elle est, en Allemagne, de plus de 10 %. Or l'innovation est garante de compétitivité et de croissance. Fin mars dernier, dans le cadre des états généraux de l'industrie, vous avez réaffirmé avec force la volonté du Gouvernement et la vôtre de faire une large place à l'innovation. C'est nécessaire pour la survie de nos entreprises, notamment les plus jeunes d'entre elles. Il faut développer de nouvelles gammes de produits afin de conquérir de nouveaux marchés.

Monsieur le ministre, quelles actions allez-vous mettre en oeuvre pour encourager l'innovation, qui est indispensable à notre croissance et, donc, à nos emplois ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Maxime Gremetz. Continental !

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, oui, la bataille pour la croissance passe d'abord par la bataille pour l'industrie.

M. Maxime Gremetz. Continental !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Et l'innovation industrielle sera le moteur de la croissance de demain. Si, aujourd'hui déjà, nous enregistrons de bons résultats avec plus 6,6 % de reprise de la commande industrielle au premier trimestre 2010, contre 3 % en moyenne pour la zone euro, c'est bien parce que nous avons pris un certain nombre de mesures énergiques. Pour autant, vous avez raison, il nous faut encore consentir un effort important pour compenser le léger écart qui nous sépare en matière de valeur ajoutée avec l'Allemagne.

C'est la raison pour laquelle nous avons mis en oeuvre le crédit impôt recherche et que, sur les pôles de compétitivité, nous allons tout à l'heure, avec Michel Mercier, dans le cadre d'un CIADT présidé par François Fillon, accroître nos efforts et passer à une nouvelle génération. Nous allons poursuivre les vingt-trois mesures qui ont été décidées par les états généraux de l'industrie. J'ai eu l'occasion de rappeler ici même la nomination du médiateur de la sous-traitance, les 500 millions d'euros d'accompagnement en matière de prêts verts pour les industries ou encore les 200 millions d'euros d'aides pour la relocalisation des emplois dans notre pays.

En réponse à votre question, j'ai le plaisir de vous annoncer que, en matière de jeunes entreprises innovantes, nous allons, dans le cadre des 400 millions d'euros prévus dans le plan d'amorçage présenté par Christine Lagarde voilà quelques jours, affecter 100 millions aux jeunes *start up* qui sortent à la fois des universités et des grandes écoles. Nous avons notamment prévu des installations avec l'Institut Télécom, la Caisse des dépôts et consignations, et le fonds européen d'investissement. Un projet de fonds d'amorçage de 20 millions d'euros sera présenté aujourd'hui.

Vous le voyez, monsieur Degauchy, oui, nous avons une politique en faveur des jeunes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2208

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s)

Question publiée le : 12 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mai 2010